

DELIBERATION n° CS 03 05 26

Séance du Jeudi 28 Mai 2026

ELECTION DU PRESIDENT

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 16

Procuration : 00

Absent : 3

Date de la convocation

Le 18 Mai 2026

Date d'affichage

Le Jeudi 28 Mai 2026 à 9 heures30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : Mr Francis DUPOUEY, Mr Jean-Pierre SALERS, Mr Patrick SUAREZ, Mr Gérard LILLE, Mr Jean-Paul FORMENT, Mr Jacques MORLAN, Mr. Roger COMBRES, Mr Claude NEF, Mr Jérôme SAMALENS, Mr Eric CADORE, Mr Cyril ROMERO, Mr Didier DUPRONT, Mme Muriel LARRIEU, Mme Martine DAREUX, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Mr Fabien ESCALAS

Présent par visioconférence :

Représentation :

Absent excusé : Mme Celine SALLES, Mr Philippe PEFFAU, Mr Benoît DESENLIS

La séance a été ouverte sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée M. Roger COMBRES. Il a procédé à l'appel nominal des membres du Comité Syndical, a dénombré seize membres (16) présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

L'assemblée délibérante a désigné à l'unanimité deux assesseurs : Mme Chantal DEJEAN DUPEBE et Mr Jean-Pierre SALERS. Le secrétariat de séance est assuré par le benjamin de séance, M. Jérôme SAMALENS, Président du Grand Auch Cœur de Gascogne.

Après un appel des candidatures, il a ensuite invité les membres du Comité Syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article 2 du règlement intérieur de l'assemblée en vigueur : « *Le Président, les Vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus en formation plénière pour la même durée que le Comité Syndical. Les élections ont lieu au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.* » M. Francis DUPOUEY était seul candidat à sa succession.

Chaque délégué, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de voix à l'assemblée	37
Nombre de votants	16
Nombre de procuration	0
Nombre total de bulletins dépouillés	34
Nombre de bulletins blancs exprimés	0
Nombre de voix pour M. Francis DUPOUEY	34

M. Francis DUPOUEY a obtenu trente-quatre (34) voix, M. Francis DUPOUEY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Président du Syndicat Mixte TRIGONE, au 1er tour de scrutin et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.